

LE LIBRE CANARD

Comité écologique Comtat-Ventoux

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'État, des industriels et des partis.

PRINTEMPS 2025 - n°90 - PUBLICATION GRATUITE - LE CONTENU DES ARTICLES N'ENGAGE QUE LA RESPONSABILITÉ DES AUTEURS

COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT - VENTOUX

Maison des Associations
35, rue du Collège - Carpentras

comiteecologiquecomtat@gmail.com
https://www.facebook.com/Comtatventoux/
Trimestriel gratuit
Tirage : 2000 ex. env.



Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

Maquette :

Jean-Christophe NOUVEAU

Tirage :

Sce reprographie de
la Mairie de Carpentras

Comité de rédaction :

Christian GUÉRIN

Marie-Christine LANASPPEZE

Pierre PASTOR

Michel POIREAU



Où se procurer le **LIBRE
CANARD ?**

CARPENTRAS :

Mairie, Maison du Citoyen, Espace détente du Pôle Santé, Bibliothèque Inguimbertaine, librairie de l'Horloge, cinéma Rivoli, Boulangerie Lot route de Saint Didier, boulangerie du Beffroi, boulangerie, Les Lavandes, Biocoop l'Auzonne, Fromagerie Mercy, Bagueterie avenue F. Mistral

AUBIGNAN :

Maison de la Presse
Bibliothèque municipale

BEAUMES DE VENISE :

Presse des Dentelles
Boulangerie Maison du Talmelier

SARRIANS :

Boulangerie l'Art du pain (près du LIDL)

CAROMB :

Mairie, Médiathèque

BEDOIN :

Librairie L'astucieuse renarde, Boulangerie, Olivéro-Ravel, Boucherie Pinel

MAZAN :

Bibliothèque municipale, Boulangerie Perlinspain et Comptoir du Ventoux, avenue de l'Europe

PERNES-LES-FONTAINES :

Librairie Des bulles et des lignes,
Maison de la Presse



Impression offerte par la Ville de Carpentras

Distribution occasionnelle sur les marchés et événements ponctuels



Sincères remerciements à nos sponsors, ainsi qu'à nos commerçants dépositaires chez qui vous trouvez notre publication.

ON PASSE À L'ACTION !

ÉDITO

Lorsque vous lirez le compte-rendu de l'Assemblée Générale du « Comité écologique » (pages 6 et 7), vous allez voir que nous allons de l'avant et que des résultats sont là : un PLU à Carpentras qui protège mieux les terres, des cyclistes du quotidien plus nombreux et un plan vélo plus efficace et plus sûr qui avance pas à pas, un journal « Le libre canard » de plus en plus distribué et lu...

Vous aussi allez agir, tant pour fabriquer un composteur – en bois de récupération – (page 4) que pour avoir des « comportements écologiques », vous et votre entourage.

Puis on vous attend à Carpentras à « la Fête de la nature », le samedi 24 mai. Retenez la date. Vous y rencontrerez des personnes qui vous apprendront des choses, qui vous ouvriront des horizons, à travers une conversation, une balade, un conte ou une conférence. Et on vous l'assure : il fera beau !

Oui, nous avons décidé d'être positifs et optimistes même si le monde n'est pas à ce diapason. Mais qui peut faire évoluer le monde ? Nous tous et toutes, citoyens de notre pays ET du monde : par nos achats, les actes quotidiens que nous posons, nos choix de vie, nos engagements.

Alors élevons-nous contre ce qui ne va pas, par exemple contre la corrida (page 12). Et contre la pollution lumineuse la nuit en ville (page 3) ; elle fait du mal aux animaux, insectes, oiseaux, petits mammifères, et perturbe aussi les humains.

Intéressons-nous à l'eau (page 2) qui pourrait venir à manquer à cause des dérèglements du climat, agissons avant que certains n'en arrivent à une guerre de l'eau...

Quant au héron (page 5), entre autres sujets, il nous fait réfléchir, avec les paysans qui, grâce à une bonne gestion de la terre peuvent produire de quoi bien nous nourrir... Et nous maintenir en bonne santé.

Est-ce que ce bien-être, cette santé ne sont pas plus importants qu'internet et ses

réseaux dits « sociaux », ou les téléphones portables qui nous font faire mille choses autres que téléphoner ? Sans parler de la voiture, utile mais pas maîtresse de nos vies ! Sachez par exemple que les enfants qui ne marchent plus guère, en particulier pour aller et revenir de l'école, risquent l'obésité à cause du manque d'activité physique (page 10).

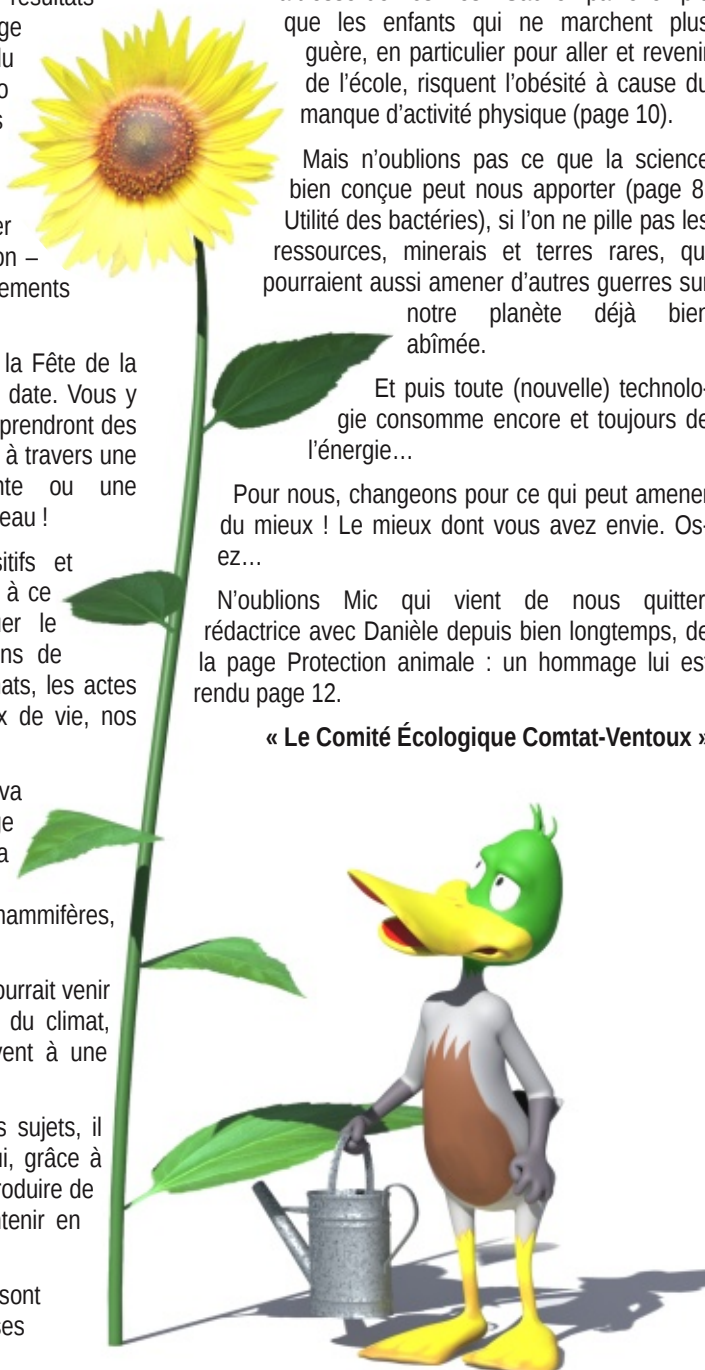
Mais n'oublions pas ce que la science bien conçue peut nous apporter (page 8, Utilité des bactéries), si l'on ne pille pas les ressources, minerais et terres rares, qui pourraient aussi amener d'autres guerres sur notre planète déjà bien abîmée.

Et puis toute (nouvelle) technologie consomme encore et toujours de l'énergie...

Pour nous, changeons pour ce qui peut amener du mieux ! Le mieux dont vous avez envie. Osez...

N'oublions Mic qui vient de nous quitter, rédactrice avec Danièle depuis bien longtemps, de la page Protection animale : un hommage lui est rendu page 12.

« Le Comité Écologique Comtat-Ventoux »



SÉMINAIRE DE LANCEMENT DU PROJET « SEC » PILOTÉ PAR LE PNR DU VENTOUX = SOUTENIR LES ÉCONOMIES D'EAU CITOYENNES AU MONT-VENTOUX

Vendredi 13 décembre s'est tenue la première réunion du projet SEC, où sont venus les acteurs du projet : PNR, Syndicats Rhône-Ventoux, laepa, Agence de l'eau, Département de Vaucluse, certains élus des communes du parc, quelques citoyens. Le comité écologique était présent.

L'objectif du projet est de soutenir les économies d'eau en facilitant et médiatisant les initiatives des citoyens sur ce territoire, dans le but d'associer et de sensibiliser toujours plus la population. Sur 2 ans et en 5 étapes à partir de janvier 2025, il est prévu d'enquêter sur les usages, interroger les habitants, recenser, analyser et mettre en action des mesures d'accompagnement, puis ce sera la phase de bilan.

Le constat est unanime : **le Vaucluse est vulnérable** via les risques d'assèchement déjà bien visibles (le cas de Sault à l'été 2024), et les périodes de violentes précipitations.

On a bien entendu que pour les acteurs de l'eau, notre ressource est fragile, il faut la protéger et il faut (enfin !) passer à l'action.

Des plans d'adaptation sont d'ailleurs déjà en cours. Mais on est toujours à la recherche d'idées pour économiser. L'avantage de ce projet est de travailler avec l'ensemble des nombreux acteurs, et de mutualiser les actions, en évitant les redondances.

Notons que le maire de **Sault a présenté des actions intéressantes** : l'aménagement d'une station de phyto-épuration, la récupération des eaux traitées, la pose de compteurs d'eau numériques pour un meilleur repérage de fuites, la réduction de consommation dans les distilleries au moyen de bâches de récupération, la multiplication de récupérateurs d'eau pluviale avec réintégration dans les toilettes, etc.

Quelques autres idées proposées dans le débat : la tarification progressive, des compteurs accessibles et visibles pour surveiller sa consommation, le recyclage des eaux traitées en station.

Mais cela pose des questions essentielles :

► Pourquoi cibler les citoyens et pas les catégories les plus grosses consommatrices : l'industrie et l'agriculture (cf chiffres-clés voir plus bas) ? Toute action qui intègre et sensibilise la population, qui déploie des actions pédagogiques nous convient bien, mais pour atteindre des niveaux significatifs d'économies, il faut travailler en parallèle avec les plus gros consommateurs (et pollueurs souvent). Mais là...

► La qualité des eaux : satisfaisante ? Vraiment ? Comme le dit le Syndicat



Rhône-Ventoux, pas de problème de lithium, ni de pollutions aux antibiotiques, ni de rejets toxiques... selon les normes en vigueur

► La gestion de l'eau : par les communes ou par des régies multinationales ; quelle incidence, quelle marge de manœuvre ?

► La question des remplissages de piscines, des contrôles pendant les pics de sécheresse

*

Alors ? Et vous ? Quand on vous interrogera en micro-trottoir, que direz-vous de vos actions pour réduire votre consommation ?

Car une **consultation sur les enjeux de l'eau et les risques d'inondation** va avoir lieu du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025. Participez-y en donnant votre avis sur l'avenir de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée.

Quelques chiffres-clés

On recense en Vaucluse 2 000 km de rivières, une longueur cumulée équivalente au réseau des routes. Les cours d'eau irriguant le Sud-Ouest du Ventoux représentent 250 km. Le Calavon et l'Ouvèze représentent respectivement 87 et 93 km.

Les cours d'eau drainant le territoire sont pour la plupart des torrents à régime méditerranéen, caractérisés par des débits variant de l'à-sec à la crue violente dans des intervalles de temps qui peuvent être très courts.

Le département de Vaucluse possède l'un des plus importants linéaires de digues en France et un **fort pourcentage de population exposé aux inondations.**

La gestion des cours d'eau : le Vaucluse est le premier département de France à voir **la totalité de ses bassins gérés par des syndicats de rivières et de bassins.**

Consommation : en 2021, ce sont ainsi 79 millions de m³ qui ont été prélevés **dans les eaux souterraines**, dont **70 % étaient destinés à l'usage domestique**, 20 % à l'industrie et 10 % à l'agriculture.

Concernant les **eaux superficielles**, ce sont 92 milliards de m³ qui ont été prélevés, dont **1 % destinés à l'usage domestique**, **13 % à l'industrie** et **86 % à l'agriculture.**

Synthèse faite par Odile Levoyer



LA POLLUTION LUMINEUSE, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

La pollution lumineuse est aujourd'hui reconnue par les études scientifiques comme une importante source de perturbation de l'environnement. Tous les êtres vivants, y compris les plantes et les humains, ont des besoins fondamentaux d'obscurité pour l'accomplissement de leur cycle de vie.

Les impacts de la lumière artificielle sont particulièrement marqués pour les nombreuses espèces animales nocturnes ou actives la nuit (insectes, chauves-souris, amphibiens, oiseaux au cours de leurs migrations), car cela affecte leurs mouvements, leurs comportements ou leur orientation.



L'éclairage artificiel représente ainsi la deuxième cause d'extinction des insectes après les pesticides. Les papillons de nuit sont par exemple attirés par la lueur des ampoules, évoluent en spirale autour et s'épuisent à tourbillonner. Ils ne butinent plus, ne se reproduisent plus et deviennent des proies faciles pour les prédateurs.

Certaines espèces de chauves-souris ne sont pas impactées par la lumière et chassent ainsi les concentrations d'insectes autour des lampadaires, surexploitant ces stocks de proies au point de jouer un rôle dans leur disparition.

À l'inverse, les espèces de chauves-souris qui craignent la lumière sont dans l'impossibilité de se déplacer au sein des secteurs éclairés. Leur activité de chasse est écourtée par la recherche de secteurs exempts d'éclairages, ce qui conduit à une diminution de leurs effectifs et à une disparition de leurs populations.

Les crapauds sont attirés par la lumière et sont de ce fait davantage repérés par leurs prédateurs lorsqu'ils se déplacent les nuits de printemps vers leurs sites de reproduction, tandis que les grenouilles sont gênées par la lumière et ne parviennent plus à distinguer proies, prédateurs ou congénères.

Les oiseaux nicheurs perturbés par la lumière artificielle commencent à chanter en pleine nuit, s'épuisent à chanter, dorment moins et sont affectés par des troubles reproducteurs. Les halos de lumière au-dessus des villes perturbent la trajectoire des oiseaux migrateurs nocturnes, allongeant leur itinéraire. Épuisés par ces détours, de nombreux oiseaux ne sont plus en mesure de poursuivre leur migration.

À propos des oiseaux migrateurs, il n'est pas sans importance de signaler que le Comtat Venaissin se situe sur trois axes

migratoires majeurs reliant l'Europe nordique et centrale au bassin méditerranéen et à l'Afrique subsaharienne, empruntés chaque année les nuits de printemps et d'automne par des centaines de millions d'oiseaux : la vallée du Rhône au sens large (jusqu'à Montoux), le col qui se situe dans le secteur du Barroux-Malaucène-Bédoin entre le Ventoux et les Dentelles de Montmirail (axe migratoire sur lequel se situe la ville de Carpentras notamment), et l'ensemble de la vallée de la Nesque.

Les solutions favorables à la préservation de toutes les espèces citées sont nombreuses :

- choix du type d'éclairage : lampadaires munis d'un abat-jour orientant le faisceau lumineux vers le sol, ampoules avec une lumière chaude (jaune, orange, rouge), dispositifs permettant de baisser la luminosité à la demande, petit éclairage de très faible intensité au sol permettant de baliser les cheminements piétons ;
- mise en place de détecteurs de présence permettant en certains endroits le déclenchement minuté de l'éclairage au moment du passage de piétons ;
- arrêt de tout éclairage dans certaines zones moins fréquentées par la population ou plus sensibles écologiquement, ou encore arrêt de tout éclairage sur une large partie ou sur l'ensemble du tissu urbain en période sensible.



De ce point de vue, les périodes d'éclairage nocturne les plus néfastes pour la faune (oiseaux nicheurs ou migrateurs, chauves-souris, insectes) se situent dans la région entre le 15 février et le 15 novembre.

La mise en place de ces mesures concerne aussi bien l'éclairage public que l'éclairage publicitaire (commerces, entreprises). Elle doit s'apprécier en fonction des réalités locales et des données de terrain (relevés naturalistes permettant de mettre en évidence les enjeux) et être construit et mis en place avec les habitants et les usagers.

Jean-Marin DESPREZ

GRATUIT ET ÉCOLOGIQUE : CONSTRUIS TOI-MÊME TON COMPOSTEUR

Matériel nécessaire : 2 palettes bois, quelques clous et un peu d'huile de coude !!

1/ Tu scies tes 2 palettes en 2 parties égales

2/ Tu cloues les 4 pans (voir photo ci-jointe)

3/ Tu renforces la partie qui va toucher le sol en clouant 4 planchettes,

4/ Idem pour la partie supérieure ; tu cloues 4 petits planches sur l'épaisseur des 4 palettes,

5/ Tu découpes une ou deux planches de bois pour faire un couvercle ;

(si tu as des charnières récupérées çà et là sur des vieux meubles, tu peux améliorer le dispositif, mais une ou deux planchettes justes posées feront un couvercle tout à fait fonctionnel !)

Voilà ton composteur prêt à l'emploi !!!

*

N'oublie pas de déposer quelques branchages sur le sol avant de commencer à remplir ton composteur.

Toutes les épluchures et restes de légumes et fruits seront les bienvenus ainsi que le marc de café et les cendres de bois.

De temps en temps tu ajoutes quelques feuilles ou branchages pour que les insectes puissent se balader facilement dans ton compost.

Et puis par temps de pluie tu ouvres ton couvercle. L'été il te faudra verser un peu d'eau de temps à autre pour conserver de l'humidité.



Également de temps à autre tu remues tout ça avec une fourche.

Au bout d'un an environ tu relèves ton composteur et tu auras un bon terreau tout prêt !!!

Tu peux aussi conserver le marc de café pour protéger tes plantations de salades ou autres des escargots et autres limaces.

Dernière précision : un composteur est vendu entre 30 et 60 euros dans le commerce et est en plastique ! (beurk !!!). Là ton composteur est gratuit et fabriqué avec du bois recyclé.

Avec l'argent économisé, tu peux aussi prendre une adhésion au Comité écologique, ou aller boire un coup à ma santé !!!.

Paul Topenot
Carpe diem.



BOULANGERIE • LOT
FABRICATION ARTISANALE

CRÉATION

De nombreux pains spéciaux pensés et élaborés par votre boulanger

NUTRITION

Des farines sans additif pour des pains digestes et savoureux

QUALITÉ

Des farines de montagne haut-de-gamme du Trièves

La boulangerie Lot fabrique et vous propose toute une gamme de pains biologiques, certifiés Ecocert.

À retrouver également chez nos partenaires :
Marcel&Fils Bio Carpentras
et My Bioshop Carpentras



737, avenue du Comtat Venaissin - CARPENTRAS - Ouvert du lundi au samedi matin
N'hésitez pas à passer commande en nous appelant au 04 90 60 37 34

LE HÉRON GRIS M'A DIT...

Ah, je sens quelques bons sursauts ! Est-ce l'effet du printemps qui vient ?

Il y a des batailles écologiques qui se gagnent. D'accord c'est bien dommage, il faut des « batailles ». Mais ce sont des luttes par la légalité, grâce aux tribunaux, pas par des violences physiques ni avec une force aveugle qui détruit...

Je vous donne quelques exemples :

La libération du défenseur des baleines Paul Watson, après plusieurs mois d'emprisonnement. L'arrêt, cet hiver, de la pêche par gros bateaux dans le golfe de Gascogne, pour protéger mes amis les dauphins qui se prenaient dans les filets et mourraient.

Et la suspension des travaux de l'autoroute A69, qui ont détruit beaucoup d'arbres et beaucoup d'habitats d'animaux, plus la terre agricole dévastée !... Un peu tard pour bien protéger la biodiversité ; mais bravo quand même aux « écureuils » installés dans les arbres pour empêcher qu'on les coupe, et à tous ceux qui se sont bien battus.

Oui, il faut tenir bon.

Autre bonne nouvelle : la Chambre d'Agriculture du département de la Drôme, là où de nombreux paysans travaillent en « bio », va maintenant être gérée par des agriculteurs conscients des ressources de la terre et des méfaits technologiques de l'agriculture industrielle. Là c'est le vote qui a gagné !

Je vais vous parler un peu de ces paysans-là. Ils sont pour moi très importants, pour que les cours d'eau ne soient pas empoisonnés et qu'il y ait de quoi nicher.

La plupart du temps ils n'ont pas énormément de terres, ils sont polyvalents, cultivant à la fois arbres fruitiers, céréales, légumineuses, cultures maraîchères, plantes aromatiques ; ils font aussi de l'élevage.

Je vous explique l'intérêt de travailler comme ça, pour eux et pour nous tous : les insectes prédateurs d'une culture et les maladies qui touchent parfois une plante, peuvent détruire un type de récolte mais pas toutes. Et la météo bonne pour un type de cultures, et parfois mauvaise pour d'autres, ne les atteint pas de plein fouet. Alors tout n'est pas gâché, il reste des aliments à acheter pour vous, et le gain des paysans est préservé.

Parce que moi ça me révolte des gens qui travaillent et ne gagnent pas de quoi vivre de façon satisfaisante !

En plus, si ces paysans vendent souvent directement depuis leurs fermes, ou sur les marchés, ou dans un magasin qu'ils ont créé ensemble, c'est pour éviter de dépendre des supermarchés et des industries agro-alimentaires avec leurs diktats, qui les mettent en demeure de baisser un prix, correspondant pourtant au coût et au travail réalisé.

Alors qu'est-ce qu'on fait ? On se bat avec eux, on les soutient, on achète leurs produits !

Enfin, allez, dernière info : sachez qu'à Carpentras, la Mairie va voter un Plan d'Urbanisme – un PLU quoi – qui ne consomme pas trop de terres, avec le souci de conserver des arbres et la végétation, et même de planter.

Waouh ! C'est trop beau...

Propos recueillis par Marie-Christine Lanaspèze





Magasin Bio Associatif

**OUVERT TOUS LES JOURS
DE 9H À 19H
FERMÉ LE DIMANCHE**

283 Avenue ND de Santé
84200 CARPENTRAS
Tél : 04.90.60.20.10 - 09.72.96.20.10
www.biocoopcarpentras.com
auzonne@orange.fr



Ventoux - BIO

Un **BOUCHER BIO** qui découpe devant vous
selon votre demande et qui **FABRIQUE**
sa **CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE**
sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL
(à côté de la mairie)
Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN

OUVERTURE

- Lundi : 7h - 12h30
- Du mardi au samedi : 7h - 19h
- Dimanche : 7h - 12h

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE

L'Assemblée Générale du « Comité Écologique Comtat-Ventoux » s'est tenue le 28 février à Carpentras à la Maison du Citoyen.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- ▶ Le bilan d'activités
- ▶ Le bilan financier
- ▶ Les perspectives et projets pour 2025
- ▶ L'élection du Conseil d'administration

1. Rapport d'activités

La co-présidente Christine Zacconi a abordé l'ensemble des actions conduites par le comité au cours de 2024.

Elle est revenue sur les nombreuses **réunions** avec la Mairie, La COVE, le Parc du Mont Ventoux, la Sous-Préfecture, la Procureure de Carpentras, qui ont permis de traiter des points comme la végétalisation, les mobilités douces, le traitement des déchets, l'eau, les transports (bus) etc.



Elle a traité ensuite, avec Cécile Pajany, les aménagements prévus pour le vélo, et le développement du « Collectif vélo ». Le comité souhaite que soit établi **un schéma directeur du vélo par la COVE, et que soit assuré la sécurité des parcours**. Un point a été fait sur les projets cyclables en projet ou en cours de réalisation. Au cours de sa présentation, s'est ouvert un bref débat avec l'association Les Garrigues de Mazan concernant le projet de réaménagement du chemin d'Embanay (Mazan/Carpentras) pour partager la voirie entre automobilistes et cyclistes.

Ont été évoquées les **actions du collectif** : les balades collectives mensuelles, la « Véloration » annuelle, la participation au « Mai à Vélo » du Département, la mise en place d'ateliers de réparation dans les centres sociaux du Tricadou et de Villemarie, l'information et de sensibilisation autour de l'écomobilité scolaire.

Dans une troisième partie Christine Zacconi est revenue sur les **actions du comité** pour la végétalisation :

- Le répertoire des arbres remarquables de Carpentras, dont un nombre conséquent est inscrit au PLU à fin de préservation
- Les recommandations et propositions concrètes pour « **verdir** » la ville
- Le travail avec les entreprises de Carpensud : Etex aujourd'hui et Evosys demain.



- La manifestation conduite avec la Mairie : les journées de l'Arbre des 25 et 26 octobre

- Le nouveau cahier des charges destiné à un entretien durable des espaces verts publics élaboré avec la mairie

- Notre Intervention pour stopper les erreurs commises à la Coulée Verte et les

replantations qui s'en sont suivies.

Dans une quatrième partie Christine a rappelé :

- Notre demande auprès de la Cove d'une recyclerie effective et efficace, dont les perspectives sont encore incertaines, car son ouverture nécessite de trouver un lieu approprié et une association pour la faire fonctionner.

- Notre action avec la Région : « Nettoyons le Sud »

- La rencontre de lancement de la Démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale : transformer les déchets en ressources et renforcer l'économie circulaire

Pour la cinquième partie de son intervention, Christine a souligné le très gros travail accompli par le Comité sur **le PLU de Carpentras** (Plan Local d'Urbanisme) :

- Les nombreuses rencontres avec la municipalité pour infléchir et orienter les décisions dans le sens **d'un PLU bioclimatique, économe des terres naturelles et agricoles, soucieux de la préservation de la biodiversité**

- Nos réponses en tant que Comité à l'enquête publique et l'incitation des adhérents à y répondre en masse

- Notre communication sur le Libre Canard et Facebook pour mobiliser au maximum sur ce sujet crucial pour notre avenir

- La réunion de dernière minute avec la Mairie, avant les fêtes de Noël, pour convenir de nouvelles avancées, notamment pour la zone des Saffras

Tous ces progrès sont maintenant inscrits dans le projet de PLU qui sera soumis au vote du conseil municipal probablement en avril/mai



Dans la dernière partie de son exposé Christine a traité :

- De nos **liens avec les autres associations** : la Nesque Propre, la FUB (fédération des usagers de la bicyclette), FNE 84, FNE Paca, le Tricadou, Carpensud.
- De notre engagement et soutien avec Cibrav pour le développement du photovoltaïque
- De notre travail pour un espace végétalisé à l'Ecole Amandiers B.
- Des progrès de notre page Facebook qui est suivie en moyenne par 1 000 personnes par jour et jusqu'à 6 000 personnes selon le sujet traité
- De nos pas en avant sur la diffusion élargie du Libre Canard, notamment sur le territoire Comtat- Ventoux, et en numérique, auprès des élus de la Cove et de Carpentras, Mazan Pernes, Sarrians, Aubignan, Beaumes, Malaucène, Caromb, Monteux, etc.
- Du renforcement de l'association : que de nouveaux adhérents... plus jeunes, nous rejoignent !

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier 2024

Le bilan présenté par notre trésorière, Claire Bettembot, montre la bonne santé du Comité sur la question de ses deniers, avec un solde positif 2024 de 700 euros, d'où la décision de virer une partie du solde du compte courant vers le livret A

Claire a également indiqué :

- ▶ notre participation comme sociétaire de Cibrav, et la proposition que nous avons soumise à cette coopérative de mobiliser également ses compétences pour aider et conseiller les particuliers intéressés à s'équiper en photovoltaïque
- ▶ l'intérêt de suivre les développements de la SCIC « la Fabrique du Ventoux » engagée dans un processus ambitieux sur l'emplacement des anciennes papeteries de Malaucène.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

3. Perspectives / programme d'action 2025 pour le Comité

Michel Poireau, co-président, a souligné notamment :

- La décision de ramener plus tôt dans l'année les journées de « L'arbre et de la Nature ». elles auront lieu les 23 et 24 Mai au Rivoli le 23 en soirée et le 24 au centre-ville, place d'Inguibert.
- Notre participation à la journée des associations en septembre



- Notre réponse à l'appel à manifestation d'intérêt sur la **qualité de l'air** proposé par FNE PACA et Atmosud pour mesurer la qualité de l'air dans différents lieux
- Notre attention vigilante sur les suites données au projet de PLU
- Outre tous nos engagements actuels, de porter une attention nouvelle sur la question de l'eau pour préserver l'avenir

4 – Le Conseil d'administration a été réélu à l'unanimité et un nouveau membre a été élu : Pauline Cittadini.

Ensuite le Maire de Carpentras, M Andrieu, a accepté de répondre à diverses questions des adhérents concernant :

- Le respect du RLP (Règlement Local de Publicité) qui constitue un réel problème surtout lorsque l'affichage est fait sur des emplacements appartenant à des propriétés privées. Par ailleurs la plupart des PV dressés sont classés par la justice. Le Maire est demandeur des signalements de panneaux en infraction, ce que pourrait faire le Comité.
- Il a rappelé les travaux de végétalisation en cours (îlot des Versins, square Pasculin , Roseraie) et confirmé la date du 24 mai pour la Journée de l'Arbre et de la Nature.
- Il a souligné le bon avancement des travaux sur l'avenue du Mont Ventoux où il a noté que les automobilistes avaient correctement réagi en limitant, comme prescrit, leur vitesse sur une voirie rétrécie.
- Il a enfin déclaré qu'une végétalisation éventuelle de l'espace situé devant l'Inguibertine n'est guère envisageable en raison des prescriptions imposées par les pompiers pour l'accès et de l'architecte des Bâtiments de France, plus la présence de réseaux en sous-sol.

La soirée s'est terminée par un apéritif. Merci à tous les présents et présentes.

Pierre PASTOR

Vous avez envie de mieux comprendre le monde aujourd'hui ?

W Les Éditions « WILD PROJECT »

vous proposent des livres pour aller vers les sociétés écologiques de demain et pour préparer le monde à venir

...Vous les trouverez dans toutes les bonnes librairies... et au **12 boulevard National à MARSEILLE 13 001**, bureaux-librairie ouverts au public du mardi au vendredi de **14 à 19 h**,

www.wildproject.org – contact@wildproject.org
Téléphone **04 96 21 22 27**

« L'écologie est une révolution théorique et pratique d'une ampleur comparable à l'invention des lumières au 18e siècle ou du socialisme au 19e siècle »

Philippe DESCOLA, anthropologue

UNE PISTE POUR TRANSFORMER LE CO2 EN ÉLECTRICITÉ

Le système expérimenté est à la fois bio et photovoltaïque. Il s'agit d'utiliser des cyanobactéries pour convertir l'énergie du soleil en électricité. Les chercheurs se servent à la fois de la photosynthèse et d'un médiateur qui s'appelle ferricyanure pour capter et orienter les électrons produits vers une électrode et produire de l'électricité.

Nous connaissons maintenant tous les différentes sources de production de l'électricité. Outre les barrages sur les fleuves ou les rivières, on utilise aujourd'hui aussi bien les énergies fossiles, la force des marées, les éoliennes, ou les panneaux photovoltaïques.

La nouvelle voie initiée par des chercheurs allemands, passe par le bio-photovoltaïque. **Une bactérie est en mesure de capter le CO2** et de produire de l'électricité en utilisant la photosynthèse : cette bactérie de la famille des cyanobactéries s'appelle : Synechocystis.

Ces chercheurs ont inventé une méthode qui permet de récupérer les électrons produits au moment de la conversion solaire. Le médiateur, le ferricyanure assure le transfert de ces électrons vers une électrode.

Ce sont donc des organismes vivants qui servent dans ce procédé. Et non seulement cela, mais ils sont en capacité de se réparer eux-mêmes, et de s'adapter en permanence à leur environnement.

Évidemment Paris ne s'est pas fait en un jour, et le rendement produit par ce procédé reste faible. Pour autant il est prometteur et ouvre des perspectives innovantes. De plus, il a l'avantage d'être totalement écologique et de ne pas nécessiter de matière première comme le silicium, de ne pas poser les problèmes de récupération et de traitement des panneaux photovoltaïques anciens.

Comment se déroule ce procédé ?

La bactérie Synechocystis se sert de l'énergie de la lumière pour dissocier l'eau et capter le CO2. Ce mécanisme est en tout point semblable à ce que font classiquement l'ensemble des plantes.

L'électrode constitue le collecteur des électrons extracellulaires produits. La production d'électrons extracellulaires est une capacité spécifique à certaines bactéries. Dans le milieu naturel les électrons produits favorisent la respiration cellulaire. Ici ils sont captés et transformés en énergie utilisable.

C'est le composé chimique : le ferricyanure, qui rend possible leur captation.

Les chercheurs ont démontré que leur procédé ne perturbait en rien l'évolution de la bactérie et son métabolisme, pas plus que ses capacités de photosynthèse.

Évidemment, la piste reste limitée à ce stade, au regard de la quantité d'énergie produite par rapport aux panneaux photovoltaïques. Des études se poursuivent en conséquences pour faire progresser le procédé en jouant sur les conditions de culture, en tentant de trouver d'autres médiateurs chimiques plus efficaces que le **ferricyanure**.

Quel est l'intérêt de cette technologie nouvelle ?

Plusieurs aspects sont à mettre en avant pour l'utilisation de cette découverte :

► Le fait que les toits des monuments classés par exemple ne peuvent pas être couverts de panneaux photovoltaïques et que cette technologie serait utile dans ce cas.

► Le fait que ce sont des organismes vivants qui sont utilisés et qu'ils offrent une solution parfaitement écologique.

► Le fait que la maintenance du procédé est beaucoup plus aisée et limitée que celle des panneaux photovoltaïques, étant donné que les bactéries se régénèrent naturellement.

► Le fait donc que le procédé n'épuise pas de ressources terrestres finies comme le silicium.

► L'utilisation du CO2 comme source d'énergie est tout à fait nouveau et donc utile : pour sa transformation.

► Les bactéries s'adaptent à leur environnement, qu'il soit éventuellement moins lumineux, ou à luminosité variable. Elles continuent à produire malgré cela.

Ce ne sont que les premiers pas d'une méthode présentant un potentiel avéré. Certes aujourd'hui, l'électricité produite est restreinte, jusqu'à ce que le procédé puisse être exploité à une dimension industrielle.

Pour autant, l'efficacité peut être sensiblement augmentée à terme, comme, par exemple, en parvenant à une modification génétique de ces bactéries pour un rendement accru.

Pierre PASTOR



Offrir un arbre aujourd'hui
et une ombre pour demain...

Claude
Melquior

Le jardin végétal
Pépinière • Horticulture • Espaces verts

869 Chemin du Castellas - Route de Mazan- Carpentas
04 90 60 33 84 - 06 11 77 96 83
claude.melquior@wanadoo.fr

DES NOUVELLES DU COLLECTIF VÉLO CARPENTRAS ET ALENTOURS :

participez au baromètre Vélo de la FUB !!!

Le baromètre vélo, qu'est-ce que c'est ?



C'est une grande enquête citoyenne, proposée par la FUB (Fédération des Usagères et usagers de la Bicyclette) : chacun, cycliste ou non cycliste, peut participer en répondant au questionnaire disponible sur internet.

L'enquête a été lancée le 28 février et se termine le 2 juin 2025.

À quoi ça sert ?

Elle a pour objectif d'évaluer si les communes où vous circulez à vélo sont favorables à la pratique du vélo à partir du ressenti de chacun. Elle donne lieu à un classement de cyclabilité des communes françaises et permettra aux collectivités de connaître les points à améliorer.

L'autre objectif du baromètre vélo est de sensibiliser les décideurs politiques et le public en identifiant les axes d'amélioration pour encourager davantage l'usage du vélo.

Exemples de question : vous sentez vous en sécurité pour circuler à vélo dans la ville ?

Citer les 3 points qui vous posent problème pour circuler en sécurité ?

Comment ça marche ?

Aller sur barometre-velo.fr, ça ne prend que 5 à 10 minutes pour exprimer votre avis.

À partir d'un minimum de 50 réponses par commune, la commune est « qualifiée », c'est-à-dire que la commune est évaluée, les résultats sont considérés fiables et rendus publics.

Et ça existe depuis quand ?

C'est la 4^{ème} édition du baromètre. La dernière date de 2021. Sur notre territoire, seules les communes de Carpentras et de Loriol avaient été qualifiées. Sur ces deux communes, il sera intéressant d'observer les évolutions.

Pour les autres, aux cyclistes ou non cyclistes de se mobiliser aussi pour qualifier ces communes : Pernes, Monteux, Bédoin, Caromb, Aubignan, Mazan, etc

ALLEZ, ALLEZ, UN PETIT EFFORT !!!!

Vous aimeriez que les choses changent pour circuler à vélo sur une ou des communes du territoire alors sans attendre et avant le 2 juin, donnez votre avis sur barometre-velo.fr.



Si questions : vous pouvez contacter les référents locaux :

Carpentras : Cyril Logerot collectif.velo.carpentras@gmail.com

Aubignan : David Di Mambro referentveloaubignan@gmail.com

Si vous aussi souhaitez que le vélo du quotidien trouve sa place, rejoignez-nous :

► avec votre vélo tous les 1er samedis du mois et en particulier le **samedi 3 mai : grande vélorution, joyeuse et festive** pour nous montrer dans l'espace public (l'union fait la force !) rdv 10 h devant l'Inguimbertaine

► en nous envoyant un mail pour être sur notre liste de diffusion, faites nous part de vos idées :

Contact : collectif.velo.carpentras@gmail.com

► sur notre page Facebook (Collectif « Rendons la ville au vélo ») et sur Instagram ([collectif_velo_carpentras](https://www.instagram.com/collectif_velo_carpentras))

"Le baromètre s'adresse à tous :

Ceux qui pratiquent le vélo,

Ceux qui souhaiteraient s'y mettre,

Ceux qui en ont envie,

Ceux qui en ont fait mais ont arrêté,

Ceux qui envisagent de s'y mettre un jour,

Et aux générations futures."



Et si les vélos avaient un peu plus de place pour circuler !? ;-) (Vélorution du 25 mai 2025)

LA DURABILITÉ, C'EST AUSSI RENDRE NOS VILLES ET VILLAGES ACCUEILLANTS AUX ENFANTS

On a souvent critiqué à juste titre l'accaparement et l'artificialisation de l'espace public par la priorité donnée à la voiture et à l'écoulement du trafic automobile : 50 à 80 % de l'espace public leur est en effet dédié dans les villes.

Cela au détriment des piétons, des cyclistes, de la nature en ville et des activités relationnelles ou ludiques qui sont trop souvent cantonnées à des lieux clos et bien délimités.

Les enfants sont les premières victimes d'un urbanisme qui ne leur accorde plus vraiment de place. La ville est devenue hostile aux enfants, à leur sécurité, à leurs déplacements, à leurs jeux, à l'apprentissage progressif de leur autonomie et à leur capacité de découverte hors de l'école.

Combien d'entre eux vont encore à l'école ou au sport à pied ou en vélo ?

Sait-on que 40 % des enfants de moins de 10 ans ne jouent jamais dehors pendant la semaine ? Leur rayon de déplacement, seuls, s'est encore réduit pour devenir inférieur à 500 mètres aujourd'hui. Bref, les enfants sont condamnés à la sédentarité et n'ont pas, ou si rarement, l'occasion de flâner, de découvrir comme jadis ou naguère les lieux environnants, qu'en se déplaçant en voiture d'un lieu clos à un autre.

Cette situation, combinée sans doute avec l'addiction précoce aux écrans, a des conséquences particulièrement nocives sur le plan de leur santé physique et psychique :

► 34 % des 2 à 7 ans sont aujourd'hui en surpoids et 5 % d'entre eux sont même obèses (4 fois plus qu'il y a 30 ans)

► les capacités physiques des collégiens se sont gravement détériorées. Des tests standardisés réalisés sur des échantillons de 9 000 enfants de 6ème ont mis en évidence une perte de 40 % de leur capacité cardiovasculaire (1), tandis que leur tension et leur taux de glycémie moyens augmentaient par rapport aux générations précédentes.

A contrario, différentes études convergentes ont confirmé les effets positifs de la marche (plus de 7 000 pas par jour) et du contact régulier avec la nature sur la réduction importante des risques de dépression et de situation de surpoids.

Des constats préoccupants qui ont commencé à influencer certains décideurs publics à prendre en compte la place des enfants dans la transition écologique, vers des villes et villages apaisés, sécurisés et « renaturés ».

Plus de 280 villes et communautés de communes en France adhèrent à la Charte « Villes Amies des Enfants » promue par l'Unicef ou ont élaboré des actions « à hauteur d'enfants » par exemple à Avignon, Lille, Montpellier, etc.

Quelles actions envisagées pour rendre les villes aux enfants ?

Comme l'a déjà proposé le Comité Écologique, on devrait par exemple porter attention :

► à penser la place des enfants et des adolescents dans la conception et mise en œuvre des plans d'urbanisme et des équipements publics ; cela contribuerait aussi à améliorer les espaces publics et leur utilisation sûre et aisée au profit de tous les usagers ;

► à développer des pistes cyclables et des cheminements sécurisés reliant autant que possible les différents lieux fréquentés

par les enfants et adolescents : écoles, terrains de sport, bibliothèques, piscine, conservatoire de musique, plaines de jeux etc ;

► à mettre en place des « rues scolaires ». Il s'agit de rues situées à proximité des établissements scolaires où la circulation de l'automobile est limitée : fermeture totale ou partielle aux heures d'ouverture et de sortie des classes ou au

minimum réduction de la vitesse maximale autorisée ; en sus des gains de sécurité pour tous, on a constaté avec ces rues scolaires une réduction importante du bruit et de la pollution aux abords des écoles qui sont paradoxalement parmi les endroits où l'air est le plus pollué dans les villes ;

► à favoriser sur une partie du temps scolaire la pratique des « Classes Dehors » (pédagogie en plein air, classes promenades, etc) comme recommandé par le Rectorat de Paris (2), action liée la végétalisation des cours d'écoles ;

► à prévoir, avec l'aide des commerçants, des « commerces relais » où les enfants pourraient demander de l'aide en tant que de besoin, trouver des toilettes, etc.

Bref, rendre nos villes et nos villages aux enfants c'est aussi contribuer au bien-être de tous et toutes.

Michel Poireau

(1) En 1971, un collégien courait 600 mètres en 3 minutes, en 2022. Il lui en faut maintenant 4 minutes. Et 80 % des 11-17 ans sont en dessous des seuils d'activité physique recommandés par l'OMS 2020.

(2) Cf le guide « apprendre dehors à Paris » <https://www.ac-paris.fr/faire-classe-dehors-128177>

<https://www.ac-paris.fr/faire-classe-dehors-128177>



POURQUOI LES OISEAUX ARRIVENT-ILS À DORMIR DEBOUT ?

L'humain d'un côté, et les oiseaux de l'autre sont seuls à partager la bipédie, mais celle des volatiles repose sur un mécanisme bien particulier, la « tenségrité », qui pourrait trouver des applications en robotique.

La différence fondamentale entre humain et oiseau est que le bipédisme du premier implique de se tenir droit, alors que celui du second repose visiblement sur la flexion des membres inférieurs. Cette flexion, que l'humain ne peut tenir qu'un court moment et au prix d'un certain effort, n'empêche pas les dix mille espèces d'oiseaux recensées dans le monde de dormir debout, rappelle l'étude publiée dans la revue Interface de la « Royal Society » britannique.

L'oiseau, si proche et si lointain

Si on ne s'est jamais vraiment posé la question de savoir pourquoi, c'est peut-être parce que l'oiseau est un « animal à la fois très proche et très éloigné de nous : on s'est intéressé surtout au vol et au comportement », suppose la première autrice de l'étude, Anick Abourachid, du laboratoire Mecadev (Mécanismes adaptatifs et Evolution) du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Chez l'humain, l'équilibre dépend d'un squelette travaillant en compression. Les forces s'y propagent verticalement, par gravité, de la tête aux pieds.

L'oiseau a une structure différente, avec un tronc plus horizontal, allant d'une courte queue osseuse, via une colonne vertébrale quasi rigide, jusqu'à un long cou puis la tête. Ce tronc est comme en équilibre sur des jambes, constituées de trois os assez longs, qui forment une sorte de Z avant d'arriver aux pattes. Une structure héritée de leurs ancêtres dinosaures.

Elle permet à l'animal de rester « stable avec un coût énergétique minimal, c'est-à-dire sans quasiment aucun effort musculaire grâce à une tension passive », selon l'étude. L'équipe de Mecadev pense que ce système repose sur la « tenségrité ». Ce mot dérivé de l'anglais alliant les notions de tension et d'intégrité, désigne la faculté d'une structure à conserver son équilibre par un jeu de tension et de compression.

Comme pour un pont suspendu dont le tablier tient par un équilibre entre câbles et piliers, à la différence d'un pont classique, qui repose



sur la seule compression du tablier et de ses piles.

Le funambulisme des volatiles

Chez l'oiseau, « une fois que la structure est mise sous tension, il n'y a pas besoin d'énergie pour la faire tenir debout », dit la Pr Abourachid. Les oiseaux conservent ainsi leur équilibre avec un minimum d'effort, même sur un câble électrique ou une branche secouée par le vent. Un exploit réservé aux pratiquants humains de "slackline", s'apparentant au funambulisme, mais de préférence sans vent.

Pour tester leur hypothèse, les chercheurs de Mecadev ont conçu avec l'aide de ceux du Laboratoire des sciences numériques de l'Université de Nantes (LS2N) un modèle mathématique mariant biologie et robotique. Ils ont utilisé des études rares, faites sur un passereau de l'espèce Diamant mandarin, dont la posture a été étudiée par rayons X. « C'est la seule façon de comprendre la posture du squelette, parce que tout ce qu'on voit d'un oiseau c'est une couche de plumes avec le bec d'un côté et les pattes de l'autre », dit la chercheuse.

Le modèle fonctionne avec quatre câbles remplaçant les tendons et muscles de la jambe d'un oiseau, et allant du sacrum jusqu'à la patte en passant par chaque articulation. Une juste tension des câbles permet à l'animal modélisé de trouver son équilibre, jambes pliées.

Dans la réalité, un oiseau compte une quarantaine de muscles lui permettant non seulement de rester debout mais aussi, selon l'espèce, de courir, nager, prendre son envol, saisir de la nourriture ou se défendre.

Les chercheurs réfléchissent à des modèles plus complexes pour reproduire le comportement des oiseaux en mouvement. Avec l'ambition de trouver une application en robotique : les robots bipèdes s'inspirent souvent du modèle humain. Le modèle aviaire permettrait à un robot bipède de maintenir une posture fixe pendant longtemps, pour de l'observation par exemple, avec une dépense énergétique minime.



ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

486 av. Frédéric Mistral - CARPENTRAS
04 90 67 11 52



BULLETIN D'ADHÉSION

Remplissez le bulletin ci-dessous et retournez-le, accompagné d'un chèque de **16 euros** pour les membres actifs, ou plus pour les membres bienfaiteurs, à l'ordre du **Comité Écologique**, à l'adresse suivante :

Comité Ecologique Comtat-Ventoux- Maison du Citoyen- 35 rue du Collège- 84200 CARPENTRAS

Nom Prénom

Adresse

Téléphone e-mail

METTONS À MORT L'ABJECTE CORRIDA

La corrida ne peut trouver aucun justificatif. Contrairement à ce que certains essaient de nous faire croire, la corrida n'est pas une tradition française mais espagnole. Elle a été importée en France en 1853 par l'Impératrice Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III, d'origine espagnole...

La corrida ne doit pas être confondue avec la course camarguaise (surtout pratiquée dans l'ouest de la Région Sud-PACA, dans le Gard et l'Hérault), ni avec la course landaise (pratiquée dans les départements du sud-ouest de la France). Ces deux courses de taureaux se pratiquent depuis longtemps, leur but est de jouer avec les taureaux, tout en les respectant.

Au cours d'une corrida (taureaux de 4 ans), ou d'une novillada (taureaux de 3 ans), ce sont 6 taureaux qui seront torturés à mort pendant une vingtaine de minutes. En plus des sévices que subissent les animaux, un tel spectacle cruel est très traumatisant, notamment pour des enfants, qui ont le droit d'assister à cette barbarie.

Pire encore, dans des écoles dites de tauromachie espagnole, on apprend à des enfants, dès l'âge de 8 ans, à manier le poignard, en vue d'en faire de futurs toreros. En plus d'enseigner la barbarie à ces enfants, on leur fait prendre des risques physiques, en les mettant face à des veaux et vachettes souvent plus grands qu'eux. Cinq de ces écoles de la honte existent en France : deux à Nîmes, une à Arles, une à Béziers, une dans les Landes.

Les corridas, spectacles honteux, incitateurs de violence et de cruauté, ne sont tolérées que dans une dizaine de départements du



sud de la France. La plupart des arènes ne subsistent que grâce aux subventions publiques : municipales, départementales, régionales. Des sondages récents indiquent que 75 % des français y sont opposés, y compris dans les départements où la corrida est encore tolérée.

Partout, les corridas sont de plus en plus boudées, notamment par les jeunes, y compris en Espagne, au Portugal ou en Amérique latine.

Face à cette opposition, déjà deux propositions de loi (PPL) ont été présentées récemment, mais le fort lobby taureaumachique a fait en sorte que ces PPL ne soient pas votées.

Des associations anticorrída* œuvrent pour leur abolition, en organisant des manifestations, des campagnes d'écriture auprès de personnalités, des pétitions, voire des procès...

N'ayons pas peur de nous mobiliser d'avantage si on veut rapidement mettre à mort l'abjecte corrida.

Joël Lunel

* Parmi ces principales associations régionales :

● « No Corrida » : BP 27018, 30910 Nîmes cedex 2 Mail : contact@no.corrida.com

● « COLBAC » : Maison Daniel Cordier, 2 rue Jeanne Jugan, casier 31, 34500 Béziers. Mail : contact@colbac.info

Ces 2 associations précédentes font partie de la Fédération des Luites pour l'Abolition des Corridas (FLAC)

● « CRAC Europe » : BP 51244. 30105 Alès cedex. Mail : craceurope@gmail.com

● « Alliance Anticorrída » : BP 77023 Nîmes Mail : anti.corrida@allianceanticorrída.fr

Environ toutes les 5 semaines, un happening anticorrída est organisé par « No Corrida », au marché du samedi matin d'Arles.



Mic nous a quittés. C'était une militante très active du « Comité écologique ».

Engagée dans la défense des animaux, vous pouviez lire ses articles, rédigés avec Danièle, en dernière page de notre revue.

Elle était adhérente dans de nombreuses associations de protection animale : SOS sac à puces, la LPO, la L.214, Greenpeace, ASPAS, SPA Vaucluse et SPA Nationale, CEA Shepherd, Wellfarm, Peta et enfin la Ciwf.

Aussi vous comprendrez pour quoi notre canard est en pleurs. Elle va manquer à tous.

Adieu Mic !

